

## **Un gouvernement qui tourne le dos aux régions**

**Québec, le 5 novembre 2014** – Le Réseau des conférences régionales des élus a rencontré, hier, le ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, qui lui a annoncé l’abolition pure et simple des CRÉ. Cette décision s’inscrit dans une série de mesures gouvernementales qui vident les régions de leurs ressources. La fermeture annoncée des CRÉ balaie du revers de la main un modèle de gouvernance partenariale qui s’est construit à partir d’une vision partagée entre élus et acteurs socioéconomiques. Pire encore, la notion même de région, à laquelle la population s’identifie profondément, est disparue aux yeux du ministre.

« Les abolitions tous azimuts auxquelles nous assistons sont carrément des décisions anti-régions! Là où les milieux se mobilisent et se concertent depuis 30 ans, l’obsession du retour à l’équilibre budgétaire fait qu’on ne voit plus clair. Les yeux bandés, au volant d’une faucheuse qui avance à vitesse grand V, on cause des dommages irréparables!», de déclarer M. Jean-Maurice Matte, président de la CRÉ de l’Abitibi-Témiscamingue et porte-parle du Réseau. « Ce n’est pas en détruisant tout ce qui existe sur son passage qu’il sera possible pour le gouvernement de garder le cap sur le développement des régions et de rencontrer les objectifs du Québec ».

En misant sur la conversion d’une structure supralocale pour remplacer une organisation régionale, le gouvernement abandonne un avantage réel pour, au mieux, des considérations futures. Le modèle actuellement proposé par le ministre ne constitue en fait qu’un changement de structure pour une autre. Les CRÉ croient qu’il est préférable d’améliorer ce qui existe déjà plutôt que de jeter par la fenêtre les résultats de décennies de concertation régionale et de travail en commun. La proposition qui est actuellement sur la table, et à laquelle les CRÉ n’ont pas contribué, ne va certainement pas aider le Québec à relever les défis auxquels il est confronté.

Le ministre s’apprête à tout bouleverser sous prétexte qu’il souhaite rapprocher les décisions des citoyens et donner plus de pouvoir aux élus. « L’objectif du ministre de rendre les organisations territoriales plus imputables est déjà rencontré à l’intérieur des CRÉ où siègent deux tiers d’élus, dont les préfets des MRC », estime M. Matte. Il faut interpeler les unions en leur demandant d’entendre les cris du cœur des régions et de leurs membres et de travailler au maintien des organismes régionaux de concertation. Les gens sont profondément attachés à leur région et à leur capacité de se concerter et de se prendre en main. En divisant ainsi, ce sera un réveil brutal pour les régions du Québec. »

Le ministre Moreau a agi unilatéralement. Il justifie sa décision d’abolir les instances régionales en invoquant les demandes des regroupements de municipalités. Or, ni la Fédération québécoise des municipalités (FQM), ni l’Union des municipalités du Québec (UMQ) n’ont demandé l’abolition des CRÉ et déjà la moitié des conseils d’administration de ces dernières ont adopté une résolution demandant le maintien de leur instance et le budget suffisant pour la faire fonctionner. L’autre moitié devrait également procéder en ce sens.

Au net, le pacte fiscal transitoire proposé affaiblit les régions. L'opération aura permis de masquer le retour des argents dans les coffres centralisés de l'État, en échange de la partie congrue des budgets, diluée entre une centaine de municipalités régionales de comté (MRC). Ce supplément d'argent versé aux MRC ne sera nullement à la hauteur des responsabilités additionnelles qui y sont rattachées. Cette disproportion va à l'encontre du discours du ministre Moreau et des demandes du monde municipal. Comment arriver à rencontrer ces nouvelles obligations sans en imputer la charge aux citoyens? Encore une fois, après les réformes Ryan et Trudel, le gouvernement fera porter le chapeau des augmentations de taxes, ou de la réduction des services, à un autre palier.

Les quelque 450 élus municipaux et 200 partenaires socioéconomiques engagés dans les CRÉ ont renouvelé hier leur offre de collaboration au ministre pour construire les régions et le Québec de demain. Lors de la discussion, le ministre s'est montré très ouvert à rencontrer l'ensemble des CRÉ. Il s'est d'ailleurs engagé à répondre favorablement à la convocation qui lui sera faite dès cette semaine. Le Réseau des CRÉ espère qu'il pourra enfin mettre son expertise à profit dans l'application de solutions respectueuses des besoins et des particularités des régions.

### **À propos des conférences régionales des élus**

Les conférences régionales des élus (CRÉ) agissent à titre d'interlocuteurs privilégiés du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire ou la communauté qu'elles représentent. Elles sont formées en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ont pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel et communautaire de leur région respective.

- 30 -

### **Renseignements :**

Mylène Bédard  
Conseillère stratégique  
Réseau des conférences régionales des élus  
418 529-8475 poste 269  
[mylene.bedard@reseaucre.ca](mailto:mylene.bedard@reseaucre.ca)